

Ahava envisage de se relocaliser

11.06.2015

Categories: Boycott consommateur



Suite à la campagne de boycott de ses produits, AHAVA, la société de cosmétiques israélienne, envisage de transférer sa fabrique depuis la colonie de Mitzpe Shalem (en Cisjordanie occupée) dans le Conseil régional de Tamar, qui est de l'autre côté de la Ligne verte (frontières de 1967).

Ahava est ciblée depuis longtemps par le boycott à cause de ses violations de la loi internationale: sa fabrique et son centre de visiteurs se trouvent dans les territoires occupés, et l'entreprise pille les ressources palestiniennes de la Mer Morte pour fabriquer ses produits.

[Lire l'article de electronicinitifada](#)